



SOCIÉTÉ

Au lycée, neuf « combinaisons » possibles pour remplacer les trois filières actuelles

Avec la réforme à venir, les élèves commenceraient à choisir leurs matières de prédilection dès la seconde.

ÉDUCATION Le projet de réforme du bac et du lycée, porté par la mission pilotée par Pierre Mathiot, l'ex-directeur de Sciences Po Lille, se clarifie après plus de soixante-dix auditions. Même si son rapport ne sera rendu à Jean-Michel Blanquer que fin janvier, plusieurs constantes sont apparues ces dernières semaines. Le principe de quatre épreuves en terminale semble acté, avec deux écrits concernant les deux disciplines de la « majeure » choisie par l'élève, un grand oral et une épreuve de philosophie.

Pour remplacer les trois voies actuelles du lycée général (S, L, ES), neuf parcours se dessinent. Des binômes de disciplines « majeures » pourraient être proposés aux élèves, comme autant de nouvelles filières: maths-physique-chimie, maths-sciences de la vie et de la terre, sciences de l'ingénieur-physique-chimie, maths-informatique, maths-sciences économiques et sociales (SES), SES-histoire-géographie, lettres-langues, lettres-arts, lettres-philosophie.

L'élève devrait choisir, outre ces deux disciplines constituant les « majeures », deux à trois disciplines « mineures ». Il pourrait aussi suivre la même discipline en majeure et en mineure, sous forme d'un enseignement renforcé. Et tous les lycéens seraient par ailleurs amenés à suivre un « tronc commun ». En première, les mathématiques, les lettres, la langue vivante 1, l'histoire-géographie, l'éducation physique et sportive. En terminale, la philosophie, l'histoire-géographie, la langue vivante 1 et le sport. La spécialisation de l'élève serait progressive de la seconde à la terminale, avec des volumes horaires ramenés à 27 heures de cours hebdomadaires, selon Claire Guéville du syndicat Snes-FSU

Ces neuf « doublettes » rappellent l'organisation du lycée précédant la réforme de 1993. À l'époque, les filières du bac général, aujourd'hui dénommées L (littéraire), ES (économie) et S (scientifique) étaient plus nombreuses et plus spécifiques. L'ancien bac C et l'ancien bac D correspondant précisément à deux doublettes, respectivement maths et sciences physiques et maths et sciences de la vie et de la terre. Idem pour la doublette lettres et langues, qui reprend le principe du bac A2, ou maths et informatique, qui rappelle la vieille filière E.

S'agirait-il d'un retour en arrière avec un simple changement d'appellation des filières actuelles? Ces parcours sont « stéréotypés », « contraints » et « finalement assez classiques », pour Jean-Rémi Girard, du Snaic, selon qui ils ne « mettent pas assez en valeur les différents profils des élèves. On continue à avoir les scientifiques, les littéraires et les économistes. » Ce projet permettra-t-il de modifier la hiérarchie des disciplines, au sommet de laquelle trône le bac scientifique (S), archidominant et que d'aucuns jugent trop peu scientifique? « Peu de

te des invariants de ce que peut offrir un établissement. Réforme après réforme, on tourne toujours autour des mêmes articulations disciplinaires, qui correspondent aux débouchés de l'enseignement supérieur. Le vrai changement, ce sera celui du bac et de son articulation avec l'université, pas celui du lycée, qui, à mon sens, ne révolutionnera pas grand-chose ».

Un « choix très guidé »

De fait, le « choix » des lycéens risque de paraître d'autant plus relatif qu'ils vont faire face à une réalité contraignante, celle du stock de professeurs de leur lycée, tous très spécialisés et qui doivent « faire » leurs dix-huit heures de cours hebdomadaires. Sans compter l'organisation complexe des emplois du temps. Les personnes auditionnées par Pierre Mathiot évoquent toutes un « choix très guidé ». Pas question d'un lycée à la carte, comme certains l'espèrent, permettant de mêler langues et mathématiques ou art et sciences physiques.

Les choses sérieuses commenceront dès septembre 2018, en classe de seconde, qui sera semestrialisée. Un tronc commun pourrait occuper la totalité des enseignements du premier semestre et les lycéens pourraient choisir des modules au deuxième semestre, sous réserve de cohérence. Toutes ces hypothèses comportent beaucoup d'incertitudes. Que deviendront, par exemple, les options ou les langues vivantes 2? C'est une source d'inquiétude pour les différentes associations disciplinaires. Le lycée coûte cher. Or proposer certains cours communs à tous les lycéens pourrait permettre au gouvernement de réaliser des économies. Il peut être tentant de profiter d'une réforme du lycée pour réduire le nombre d'options ou de langues. ■

M.-E.P.

70 auditions

ont été nécessaires pour clarifier le projet de réforme du bac et du lycée

lycéens choisiront les parcours littéraires, même s'il est positif de spécialiser toutes les filières », estime Stéphane Crochet, du SE-Unsa. Pour Philippe Tournier, secrétaire général du SNPEN-Unsa, syndicat de chefs d'établissement il exis



Ce projet permettra-t-il de modifier la hiérarchie des disciplines, au sommet de laquelle trône le bac scientifique (S) ? NICOLAS KOVARIK/IP3